

CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

QUI NOUS SOMMES ?

Le **CPRMV** est un organisme à but non lucratif, **sans affiliation avec les services de police**.

Il a comme objectif la **prévention** des actes de violence liés à la radicalisation ainsi que **l'accompagnement des individus et de leurs proches touchés** par cette réalité. Avec une approche concertée et intégrée, la démarche se veut proactive et s'attaque à toute forme de radicalisation – sans stigmatisation des groupes ou des individus.

Le **CPRMV** a conçu des programmes de prévention, d'intervention et de formation qui permettent de faire face à toute situation et de vous soutenir, quels que soient vos besoins.

SI JE CONTACTE LE CENTRE, QUE SE PASSE-T-IL ?

Un spécialiste vous rappellera dans **un délai de 48 heures**, afin de parler de vos inquiétudes et de vos besoins, vous rassurer, vous rencontrer et s'il y a lieu, mettre en place un plan d'intervention.

LIGNE D'ASSISTANCE 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7.

RÉGION DE MONTRÉAL
514-687-7141

AILLEURS AU QUÉBEC
1-877-687-7141

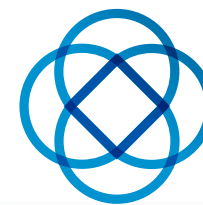
info-radical.org

*C'est
confidentiel!*

LA RADICALISATION VIOLENTE : PRÉVENIR - DÉTECTER - AGIR

UN DOUTE ? UNE INQUIÉTUDE ?

*C'est le temps
d'en parler !*



CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION ?

Le **CPRMV** définit ainsi la radicalisation : processus au cours duquel des personnes adoptent un système de croyances extrêmes – comprenant la volonté d'utiliser, d'encourager ou de faciliter la violence en vue d'imposer une idéologie, un projet politique ou une cause.



COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Il n'existe pas de profil type. Chaque situation est unique. Cependant, si des changements de comportement chez l'un de vos proches vous préoccupent, cela constitue un élément suffisant pour demander de l'aide ou des conseils.

Exemples de changements de comportement chez un proche :

- **Se désintéresse** soudainement de ses activités scolaires ou professionnelles.
- **Consolide sa pensée** en consultant régulièrement, **sur Internet**, des forums ou des sites extrémistes violents.
- **Se rapproche d'individus** ou de groupes reconnus comme étant des extrémistes violents.
- **Rompt avec ses proches** pour se retrancher exclusivement auprès de nouveaux amis ou d'un cercle de connaissances.
- **Légitime l'emploi de la violence** pour défendre une cause ou une idéologie.

QUE DOIS-JE FAIRE SI UN DE MES PROCHES M'INQUIÈTE ?

- **Favorisez le dialogue** avec lui et ne le culpabilisez pas.
- **Écoutez** – sans porter de jugements sur ses besoins, ses croyances, ses idéaux... **afin de maintenir le lien.**
- **Adoptez une attitude non punitive** (par exemple, ne lui interdisez pas l'accès à Internet, ne le privez pas de sortie, etc.) afin d'éviter qu'il se replie sur lui-même.
- **Restez vigilant et cherchez du soutien auprès des intervenants du CPRMV** : ils vous conseilleront et vous offriront un accompagnement spécialisé.
- **Ne vous culpabilisez pas.** Beaucoup de parents de personnes radicalisées n'ont rien vu venir.

SI UN DE MES PROCHES A JOINT UN GROUPE RADICAL OU VEUT LE QUITTER ?

- Demandez le soutien du **CPRMV**.

SI VOUS JUGEZ QUE LA PERSONNE REPRÉSENTE UN DANGER IMMINENT POUR ELLE-MÊME OU POUR AUTRUI, APPELEZ LE 911.